

Mission Permanente De la République de Djibouti Auprès de L'office des Nations — Unies Et des autres Organisations Internationales à Genève

المبعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي لدى مكتب الأمم المتحدة و المنظمات الدولية الأخرى جنيف - سويسر ا

Vérifier au prononcé

Dialogue interactif avec les Rapporteurs Spéciaux sur les défendeurs des droits de l'homme et la torture et autres peines ou traitements inhumains et dégradants 25ème session

Intervention de Mme Ayan Youssouf pour la Mission Permanente de la République de Djibouti.

M. le président, president,

My delegation thanks M. Mendez for the presentation of his detailed report, which provides great outlines for the interpretation of the exclusionary rule, its implications and a rethinking of the prohbition torture in a transnational context.

Aware of the universal responsility of each state towards this ius cogens norm, my delegazion wishes to reiterate that cooperation is more than ever critical, specifically in the context of counter-terrorism. We take note of your conclusions concerning the transfer of informations. However challenges remain such as the verification of assurances. We encourage you to pursue your reflection on this matter.

My delegation welcomes your holistic approach, integrating of all branches, actors, incentives and the interrelation with other rights extending the traditionnal analysis.

It is in that perspective that my government has proceeded to the training of judicial and executive forces and put in place a Human Right Cell in the executive force while establishing a legal reform commission in 2011 to put our legislation to in compliance with international norms. The recommandations provided by your report are of great potential for those processes.

We wish you full success in your further activites within your mandate,

Mission permanente de la République de Djibouti 19, Ch. Louis-Dunant 1202 Genève

T: +0041 (0) 22 749 10 90 F: +0041 (0) 22 749 10 91



Mission Permanente De la République de Djibouti Auprès de L'office des Nations — Unies Et des autres Organisations Internationales à Genève

المبعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي لدى مكتب الأمم المتحدة والمنظمات الدولية الأخرى جنيف - سويسر ا

Ma délégation remercie également la Rapporteur Spéciale Mme Sekaggya pour son rapport exhaustif.

Nous prenons note des nombreuses interventions de la Rapporteur et nous félicitons de la coopération avec trois pays du continent africain le Togo, le Congo et la Tunisie ainsi qu'avec la Rapporteuse Spéciale de la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

Nous reconnaissons l'importance d'un solide cadre juridique et institutionnel comme base fondamentale pour la promotion des Droits de l'Homme par la société civile dans la sécurité. Les instruments internationaux ainsi que le mécanisme de l'EPU fournisse un point d'appui non négligeable dans l'établissement du-dit cadre par le processus de consultations nationales. Les libertés d'expression et d'association sont ancrés dans la constitution ainsi que dans la loi organique sur la communication et la presse. En outre un processus parlementaire est en cours pour conformer les statuts de la Commission Nationale des Droits de l'Homme aux statuts de Paris.

Ma délégation souhaite en outre réitérer le potentiel d'une collaboration constructive et professionnelle entre un gouvernement et des défenseurs des Droits de l'Homme souligné au point 123. Nous souhaitons évoquer à cet égard le travail entre l'Union des Femmes Djiboutiennes et le Ministère de Promotion de la Femme qui s'est révélé un succès dans la lutte contre les MFG avec un recul de 15% suite aux campagnes de sensibilisation menées conjointement. Ce modèle est à suivre et nous conforte dans que l'inclusion de la société civile est nécessaire pour le développement d'une société prospère et démocratique.

Je vous remercie M. le président.